

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

ne-sens
Association neuchâteloise
des sages-femmes à domicile

Janvier 2018

En bref

L'année 2017 aura marqué un tournant pour l'Association neuchâteloise des sages-femmes à domicile puisqu'elle a permis de finaliser la transformation entreprise déjà en 2016 dans sa réflexion en vue d'une meilleure visibilité, tant envers le public qu'au niveau de nos différents partenaires professionnels. En effet, l'ANSFD a changé son nom pour devenir « *Né-Sens* » et s'est enfin parée d'un logo permettant l'identification de l'association par toutes les personnes en lien avec notre travail de sage-femme à domicile. *Né-Sens* a profité de la journée mondiale de la sage-femme, le 5 mai, pour se dévoiler au jeune public de certaines écoles post-obligatoires du canton, public qui constitue une partie des futurs parents de demain.

L'année s'est terminée, pour la 2^{ème} édition de sa « course d'école » annuelle, par un très convivial après-midi dégustation mettant en effervescence toutes nos papilles « chocolatées », suivi d'un agréable souper tout empreint de bonne humeur. Un grand merci à ses organisatrices, Anouk et Isabelle Wirz.

Mouvement des membres

Au niveau des membres, 2017 aura été une année positive. En effet, 2 admissions ont été enregistrées, ce qui porte le nombre total des membres au 31.12.2017 à : 20 membres actives et 3 membres-soutien. Une membre a pris une année « sabbatique » pour voyage à l'étranger et sera de retour parmi nous courant de l'été 2018.

Comité

- **Composition**

Les membres du Comité sont, pour cette année : Maud Elmaleh et Isabelle Werkmeister co-présidentes, Anaïs Gaille secrétaire, Valérie Arnould caissière et Anouk Huguenin Marchon membre.

- C'est toujours dans une ambiance agréable et décontractée que **le comité** s'est réuni à **quatre reprises** afin de gérer les 2 Assemblées Générales et 1 Assemblée Extraordinaire, l'organisation des vacances ainsi que les différentes questions et réflexions à mener :

- La mise en application du changement de nom et de logo, avec tout son lot de travail avec la graphiste pour la réalisation du flyer et la création du nouveau site, a été la principale et importante gestion de l'année pour le comité et le groupe de travail « Fonctionnement ».
- Rencontrer les différents acteurs de la santé : infirmières-puéricultrices de la Croix-Rouge, sages-femmes indépendantes du Jura et Jura bernois (rencontre qui se fera début 2018)
- La campagne de la ligue pulmonaire neuchâteloise « Grossesse : le moment d'arrêter de fumer ? » à laquelle *Né-Sens* a été associée.

- **Trois assemblées :**

- **Générale de janvier** (votations, comptes, budget, élections, statistiques de la permanence, nouveau nom) à *L'Aubier à Montézillon*: 16 membres actives présentes. Cette assemblée a été suivie du traditionnel souper annuel.
- **Extraordinaire de mars** à *Tilia*, 11 membres présentes. Après la remise en question du nouveau nom voté lors de l'AG de janvier, il a été nécessaire de se réunir afin de se positionner quant à ce futur nom avec l'aide de la graphiste mandatée pour la réalisation du flyer.
- **Générale d'août** à *Cernier* dans les locaux de *Laines d'Ici*: 17 membres actives présentes. La partie liée à la présentation de 2 thèmes a été remise à une prochaine séance, faute de temps.

Activités 2017 en détail

- **Nouvelle identité**

Le nouveau nom de notre association avait été voté lors de l'AG de janvier. Mais la graphiste chargée de la réalisation du flyer nous ayant rendues attentives au manque de logique en terme de professionnalisme, et de ce fait de crédibilité face à nos partenaires et au public, il a été décidé de convoquer les membres pour une assemblée extraordinaire fin mars pour d'abord expliquer le pourquoi d'une remise en question du vote, et ensuite pour procéder au choix d'un nouveau nom. Cela étant fait, une course contre la montre s'est organisée, principalement pour Jessica Maroulis, la graphiste, et Isabelle Werkmeister, qui a géré les travaux de réalisation du flyer avec elle, afin de terminer le tout dans les temps. En effet, après l'adoption du nouveau nom, il a été décidé de profiter de l'opportunité de la journée internationale de la sage-femme, le 5 mai, pour envoyer un communiqué de presse aux différents médias du canton afin présenter officiellement *Né-Sens*. Ce même jour, quelques-unes d'entre nous se sont rendues dans 3 écoles post-obligatoires du canton, l'*Ecole Pierre Coullery*, l'*Ecole Ester* à La Chaux-de-Fonds et la *Haute Ecole ARC* à Neuchâtel, pour aller à la rencontre des jeunes, futurs parents potentiels de demain. La *HEP BEJUNE* aurait été également très favorable à notre présentation, mais malheureusement, les élèves étant tous en stage à l'extérieur à cette période-là, nous avons décidé de remettre cette action à une autre période. L'ambiance fut bon enfant dans les 3 écoles et certains élèves se sont montrés très intéressés en nous posant des questions soit en lien avec la maternité, soit avec la formation de sage-femme. Maud et Isabelle ont été sollicitées par les journalistes qui ont réalisé une séquence vidéo pour *Canal Alpha* le soir-même, un article dans *l'Express* et *l'Impartial* et une interview en direct sur *RTN* le lendemain. Les commentaires qui ont suivi ont été valorisants et nous ont encouragées à poursuivre sur cette belle lancée avec, en aboutissement, la création de notre nouveau site. Sa naissance s'est un peu fait attendre, comme dans certains accouchements, mais il a fini par voir le jour pour notre AG d'août, lors de laquelle toutes les membres ont pu le découvrir ensemble. Ce nouveau site est accessible, pour une partie, aux patientes qui, par ce biais-là, peuvent trouver soit directement une sage-femme avec des spécificités qui lui correspondent, soit appeler directement la permanence. Elles ont également accès aux informations sur le travail de la sage-femme à domicile et sur les prestations remboursées par les assurances.

Les adresses mails ont donc changé en même temps que le nom du site :

- www.ne-sens.ch
- comite@ne-sens.ch permettant les communications avec le comité
- info@ne-sens.ch adresse utilisée pour la transmission des rapports de sortie par les maternités ou pour toute autre information. Elle est liée au natel de la permanence.

- **Reconnaissance d'utilité publique**

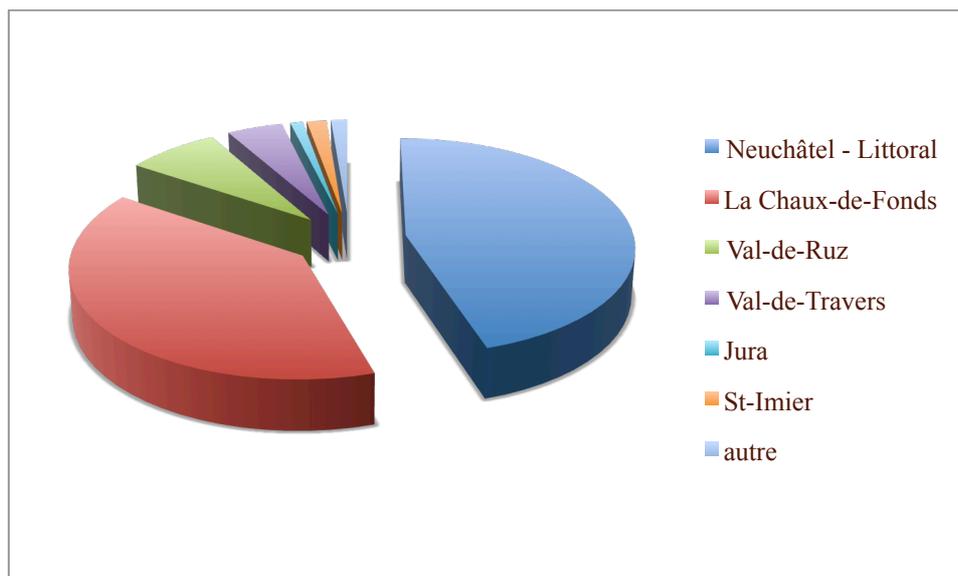
2017 a été une année d'élections au niveau du gouvernement neuchâtelois ainsi que de votations importantes en termes de politique hospitalière cantonale. Notre ministre de la Santé a été réélu, mais s'est vu chargé d'un lourd dossier en lien avec la volonté du peuple de maintenir 2 hôpitaux, l'un sur le Haut, l'autre sur le Bas. Etant bien conscientes de la situation difficile dans laquelle nos autorités se sont retrouvées, le comité n'a pas jugé opportun de demander une rencontre avec L. Kurth, chef du DFS, cette année, surtout au vu du déficit budgétaire annoncé, car notre demande de subventionnement n'aurait à ce moment-là pas vraiment pu trouver l'écho qu'elle mérite. Mais une rencontre avec le DFS sera sollicitée en début d'année afin de permettre à ce dossier d'avancer.

- **Statistiques de la permanence téléphonique**

Les statistiques 2017 de la permanence téléphonique ont montré une baisse sensible au niveau du nombre d'appels (un peu plus de 15%). Quant à la localisation des patientes ne connaissant pas directement une sage-femme, les graphiques nous montrent clairement qu'il n'y a pas de franche différence entre le littoral ou la région des montagnes.

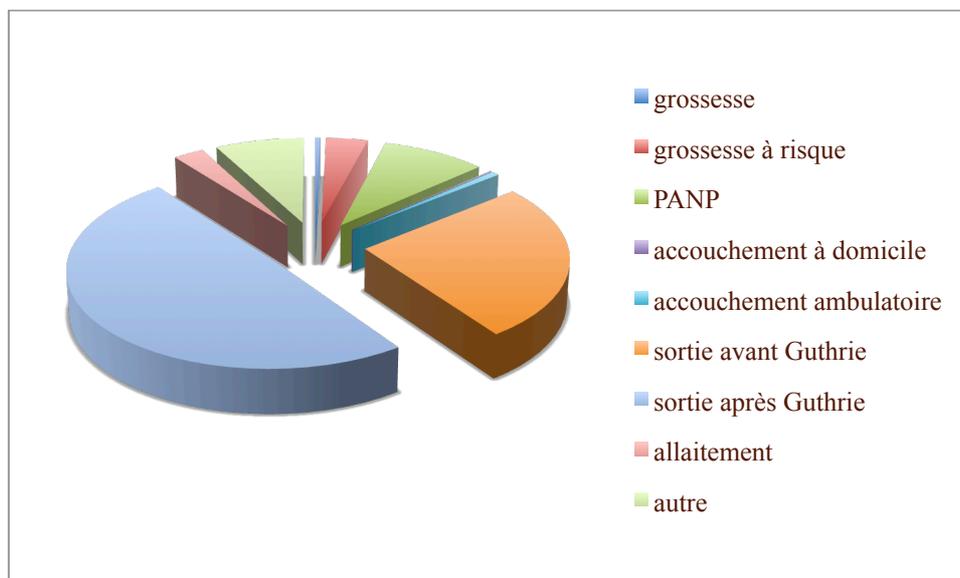
Sur un nombre d'appels de 704, la répartition s'est faite de la manière suivante :

Région de l'appel :

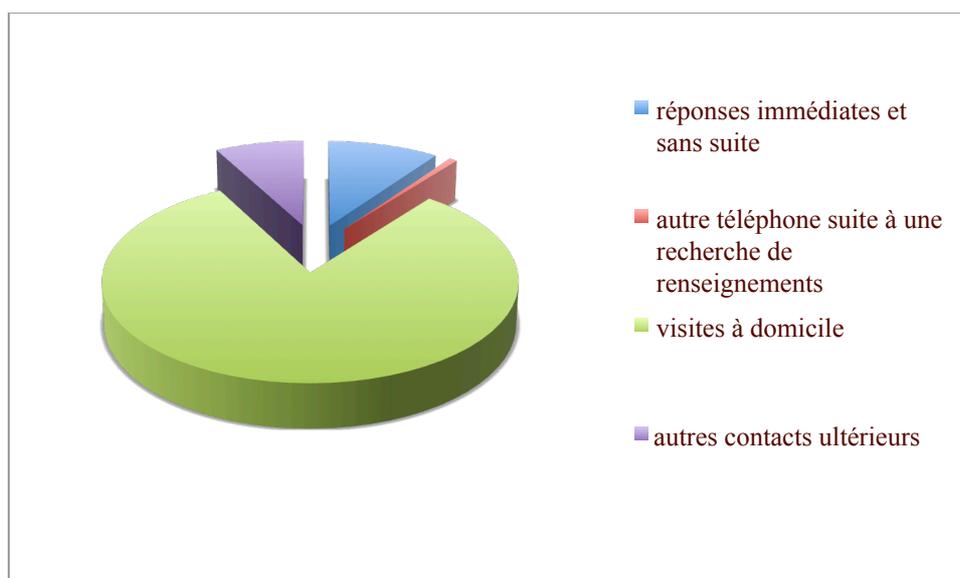


Les sorties après le test de Guthrie (3^{ème} jour) restent la raison majoritaire des appels (49.5%), mais avec une part non négligeable de sortie avant le 3^{ème} jour (26%), et le 82 % de ces appels sont suivis d'une prise en charge avec visites à domicile.

Motif de l'appel :



Suite de l'appel :



- **Recherche de fonds**

Né-Sens a continué sa **recherche de fonds** auprès de différents partenaires, tant au niveau des banques, que du secteur lié à la maternité et à la petite enfance. Cela lui a permis de recevoir quelques dons : CH 500.- de la part de Bimbosan, CHF 250.- de la Banque Migros, Euros 1000.- de la part d'un entrepreneur français, CHF 100.- de la part de patientes particulières, satisfaites de nos prestations. Mais les plupart des réponses étant dans l'ensemble négatives, il va falloir lancer une nouvelle recherche de fonds pour 2018.

- **Groupe « Vacances »**

Ce groupe, constitué de 6 SFI, accompagnées de Maud et Isabelle, a été créé uniquement pour 2 voire 3 séances afin de proposer un meilleur modèle en termes **de vacances et de piquet** que celui actuel. Après les 2 premières séances, il est ressorti plusieurs éléments :

1. il y a un manque important de SFI pouvant assurer les semaines de piquet
2. il faut mieux connaître
 - a. tant le potentiel possible de la masse de travail sur le canton qui permettra d'établir le pourcentage global de travail nécessaire
 - b. que le nombre d'équivalent temps plein (EPT) de l'ensemble des SFI de *Né-Sens* ce qui mettra à jour les disponibilités ou manque de disponibilités des toutes les SFI.

Un modèle sera proposé aux membres lors de l'AG de février au terme de la 3ème séance qui aura lieu peu avant.

- **Dossier « Accueil des nouvelles sages-femmes indépendantes »**

Ayant eu 2 nouvelles admissions cette année, cela a permis à Anouk de se familiariser avec le dossier **d'introduction des nouvelles sages-femmes indépendantes** et le retour de Tania a été plutôt positif. Delphine ayant demandé son admission en décembre, son évaluation se fera à la fin du 1^{er} semestre 2018.

Dès 2018, toute demande d'admission sera au préalable discutée en comité. Suite à un avis favorable de ce dernier, la ou le candidat (e) sera reçu(e) en présence du comité complet afin de se présenter.

Après l'acceptation de la candidature par le comité, une période transitoire de coaching sera mise en place par un des membres du comité ou une des membres de *Né-Sens*.

L'attention sera particulièrement mise sur les droits et devoirs envers *Né-Sens* ainsi que sur les attentes de la candidate.

- **Rencontres avec HNE**

En octobre, le groupe « **Lien avec HNE** », qui s'était réuni à **2 reprises** au cours de l'année, a rencontré les 3 sages-femmes cadres d'HNE afin de renforcer la collaboration, par ailleurs toujours bonne. Le document de transmission pour les sorties établi par *Né-Sens* a été proposé car il correspond mieux aux besoins des sages-femmes indépendantes. La permanence téléphonique fonctionne toujours bien à la plus grande satisfaction des 2 parties et les statistiques le montrent à nouveau, une grande partie des patientes du canton ont accès à une sage-femme grâce à notre permanence. Des documents « aide-mémoire », permettant aux patientes d'avoir les éléments-clés indispensables tant au prénatal qu'au post-partum pour avoir accès à une sage-femme ont été proposés par *Né-Sens* et acceptés par les cadres d'HNE, ainsi que des documents permettant aux nouvelles sages-femmes hospitalières de connaître les prestations et le

fonctionnement de leurs collègues à domicile, ce qui limite la perte d'informations lors de l'arrivée de nouvelles sages-femmes au sein d'HNE.

Le sujet « Formation continue » que *Né-Sens* souhaite proposer à HNE n'a pas pu être abordé faute de temps, mais il ne manquera pas d'être remis à l'ordre du jour de la prochaine séance. *Né-Sens* a transmis à HNE l'invitation au cours de *Tabacologie* offert par la Ligue pulmonaire neuchâteloise (LPN) dans le cadre de sa campagne de prévention, mais aucune sage-femme hospitalière n'y a participé, ce que nous regrettons, car c'était un cours fort intéressant.

Par contre, pour ce qui est de l'organisation de **Capa'Cité 2018**, HNE ne permettra pas aux sages-femmes hospitalières d'y participer sur des heures de travail. Celles qui le souhaitent pourront le faire à titre bénévole, comme le font les sages-femmes indépendantes. Nous allons donc voir si les écoles, la section et quelles sages-femmes (hospitalières et autres indépendantes) seraient intéressées à participer, de manière à ne pas laisser l'entière prise en charge par *Né-Sens*.

- **Rencontres avec nos différents partenaires**

Maud, Nathalie et Isabelle se sont déplacées en septembre à la **Maternité de St-Imier** pour y rencontrer Bernadette Donzelot, la sage-femme responsable. Le but était d'exposer notre souhait d'une collaboration plus active en terme de transmissions d'informations pour les sorties des patientes et d'une étendue de notre permanence aux **sages-femmes indépendantes jurassiennes et du Jura bernois**. Ces dernières, qui collaborent avec la Maternité de St-Imier, sont au nombre de 12 et se sont effectivement regroupées, mais elles n'ont pas un numéro d'appel unique, à l'image de *Né-Sens*, ce qui faciliterait le travail des sages-femmes hospitalières. Pour essayer de trouver une solution satisfaisante pour toutes, nous leur avons proposé une rencontre en début d'année 2018 afin de voir comment les intégrer à *Né-Sens* et leur permettre ainsi de ne plus se trouver isolées, notamment lors des vacances, et également en terme de collaboration dans les différents projets de promotion de notre profession. L'idée a été reçue de manière positive et une séance avec la Maternité de St-Imier pourra ainsi être organisée en janvier 2018.

Maud et Isabelle ont également rencontré les **infirmières petite enfance Croix-Rouge** (nouveau nom des infirmières puéricultrices) dans leurs locaux de La Chaux-de-Fonds. L'ambiance fut conviviale et toutes se dirent satisfaites de la collaboration. Sandrine Veaute-Rey, responsable des IPE, en a profité pour exposer les nouvelles activités au sein de la Croix-Rouge. Une rencontre annuelle permet ainsi de maintenir le lien et de répondre aux différentes questions apparues en cours d'année.

Un des objectifs de cette année était d'organiser une rencontre avec les **gynécologues installés**, comme celle de l'année précédente avec les pédiatres, mais cela ne s'est pas avéré simple : il y a plus de 9 ans qu'ils ne se sont réunis et leur fonctionnement ne semble pas être semblable à celui des pédiatres. De plus, le Dr. Cornu, responsable des gynécologues du canton, est débordé et n'arrive pas à organiser une telle séance. Nous avons donc, dans un premier temps, décidé de procéder autrement, en allant d'abord directement dans leurs cabinets afin d'y distribuer nos nouveaux flyers. Pour cela, toutes les membres ont été sollicitées et nous tenons à leur dire un grand merci pour cette participation active. Nous verrons dans un second temps par quel biais nous pourrions avoir une voie de dialogue avec eux, mais cela figurera dans les objectifs de 2018.

Maud a eu l'occasion, suite à la prise en charge d'une situation complexe et difficile, d'entrer en contact direct avec l'OPE et d'expliquer le travail des sages-femmes à domicile et le fonctionnement de *Né-Sens*. Mais une rencontre s'avère tout de même nécessaire pour faire connaître notre travail à l'entier du service auquel nous sommes malheureusement amenées à faire appel assez régulièrement lors de certaines situations psycho-sociales difficiles. Il y a urgence à ce que ce partenaire connaisse mieux nos compétences et limites afin d'avoir une meilleure prise en charge de ces situations complexes et parfois lourdes.

- **Campagne de prévention de la Ligue pulmonaire neuchâteloise « Grossesse : le moment d'arrêter de fumer ? »**

Aurélie Reusser, responsable de la campagne de prévention de la **Ligue pulmonaire neuchâteloise** « *Grossesse : le moment d'arrêter de fumer ?* », a contacté *Né-Sens* afin de permettre aux sages-femmes indépendantes d'être associées à cette campagne qui s'est déroulée du 20 novembre au 1^{er} décembre. Les médecins-généralistes ainsi que les pharmaciens étaient également partenaires de cette campagne. Afin de pouvoir répondre de manière adéquate aux différentes questions que se posent les personnes désirant arrêter de fumer, la LPN a offert un cours de *Tabacologie* à toutes les sages-femmes, *Né-Sens* s'étant chargé de transmettre l'invitation à toutes les sages-femmes, qu'elles soient également indépendantes ou hospitalières. Deux sages-femmes de *Vie Nouvelle* ont rejoint les 13 sages-femmes de *Né-Sens* inscrites, ce qui nous a réjouies ainsi qu'Aurélie Reusser que nous remercions vivement pour avoir pensé à cette collaboration. Pendant cette quinzaine de campagne, les sages-femmes indépendantes ont pu distribuer les flyers et également répondre aux questions des patientes, et le succès de cette campagne ne manquera certainement pas de se constater avec le temps, du moins nous l'espérons. Merci également à Maud qui a participé à la conférence de presse.

- **La section VD-NE-JU**

Géraldine Zehnder-Joliat, co-présidente de la section VD-NE-JU depuis de nombreuses années ayant annoncé sa démission fin 2016, a laissé sa place à **Sarah Vradis Di Steffano**, sage-femme hospitalière à HNE (et AVA). Sarah a donc rejoint **Laurence Juillerat**, co-présidente de la section et présidente du GSFI vaudois. Le comité de la section, dont font partie **Pascaline Glauser** et **Isabelle Werkmeister**, s'est également vu rejoint par **Carole Burdet** et **Carole Reymond** qui se partagent le poste de secrétaire, auparavant occupé par Sarah Vradis Di Steffano. **Valérie Theintz** quant à elle reste au poste de trésorière. Par contre, Pascaline ayant annoncé sa démission du poste de chargée de formation continue pour fin 2017, il est donc à repourvoir si quelqu'un se sent appelé. Un grand merci à Pascaline pour les formations proposées, toutes très intéressantes.

C'est donc à **4 reprises** que le comité au complet s'est réuni pour gérer les différents sujets de la section VD-NE-JU. L'AG d'avril à Yverdon a été suivie par 35 sages-femmes mais, au vu du peu de membres présentes, il a été décidé de ne pas faire qu'une seule AG par année.

La section a remis en activité le site www.votresagefemme.ch, sur le modèle du site des bâloises et un lien direct menant au site de *Né-Sens* a été installé. De plus, chaque sage-femme indépendante peut mettre y ses données personnelles.

Les 2 co-présidentes se rendent à tour de rôle à la **conférence des présidentes**, qui a lieu environ 4 x par année à Berne ou à Olten, accompagnées par l'une ou l'autre membre du comité. Lors de

celle de septembre, le Comité central a présenté un outil de travail permettant aux sections, via leurs présidentes, d'être plus impliquées dans les décisions de la fédération. La volonté du Comité central est d'éviter que les problèmes rencontrés en 2016 ne se reproduisent. Sarah et Isabelle, présentes à cette séance, ont été satisfaites de l'implication demandée par la direction. Nous continuons toutes d'être tenues individuellement au courant des activités de la FSSF et des négociations tarifaires, notamment grâce à la newsletter.

Lors de celle de décembre, la section VD-NE-JU a proposé de remettre à l'ordre du jour le « *Profil professionnel de la sage-femme* », car il apparaît clairement qu'il s'agit là d'un sujet national et qu'il ne sert à rien de « diluer » les forces de différents groupements ou section pour créer des documents similaires. Et c'est avec ce genre de document, entre autres, que nous pourrions aller négocier auprès de nos Autorités. Le Comité central en a pris note et ce sujet va être abordé en 2019.

La **formation continue** organisée par la section à Yverdon-les-Bains, sur le thème « *Le cerveau in utero et durant les premiers mois de vie* », a rencontré un tel succès que des inscriptions ont dû être refusées, faute de place. Bravo et merci à Pascaline qui termine en beauté son mandat de responsable de la formation continue.

Les exigences de la FSSF en matière de contrôle de la formation continue, au travers de la plateforme « **e-log** » ne sont certainement pas non plus pour rien dans le succès de cet événement annuel. En effet, cela fait maintenant une année que nous devons prouver notre participation active en terme de formation continue et il a été souligné, par notre section et la section du valais romand, lors de la dernière CP, qu'il semblait difficile d'atteindre les 75 points requis sur 3 ans. Ce sujet devrait être discuté lors d'une prochaine CP. Il est à noter tout de même qu'il n'y a pas que les cours, colloques ou formations qui peuvent compter, mais également la participation aux différentes AG, supervisions et autres workshops en lien avec la profession. Sur les 75 points minimaux requis, seuls 30 points avec labels sont obligatoires, 30 autres points pouvant être sans label et les 15 derniers pour des activités informelles, comme les supervisions.

- **Le Groupement des sages-femmes indépendantes vaudoises**

Le **GSFI**, qui n'avait pas été d'accord fin 2016 avec les propositions du Conseil d'Etat et du Service de la Santé Publique vaudois et avait cessé la permanence téléphonique au 1er janvier 2017, a obtenu, au terme d'après négociations, une nouvelle subvention de l'Etat pour un modèle un peu différent de prise en charge des appels téléphoniques par sa permanence, notamment grâce à un service de sages-femmes de liaison (SFL), salariées, qui répondent au téléphone et répartissent les situations. Ce modèle semble mieux convenir aux principales intéressées. Par contre, il y a un manque cruel de sages-femmes indépendantes, notamment sur la région lausannoise, et le GSFI a même fait des appels d'offre afin d'agrandir son équipe. Au vu de ces évolutions en terres vaudoises, Laurence Juillerat, présidente du GSFI, et Isabelle Werkmeister ont déjà eu des discussions afin d'unir leurs idées et leurs expériences pour renforcer le lien de « section » au travers des 3 cantons et la volonté de proposer des solutions communes aux différents défis futurs à relever est bien présente et augure une belle collaboration.

En ce qui concerne un subventionnement de l'Etat, le Tessin s'est approché de la section VD-NE-JU, et par conséquent de **Né-Sens**, pour avoir les chiffres de nos permanences téléphoniques, nos modes de financement, etc... En effet, les SFI tessinoises souhaiteraient, tout comme nous, être reconnues par l'Etat et être subventionnées pour leur permanence téléphonique.

- **Liste de nos partenaires**

Une **liste de nos partenaires**, non exhaustive, a été élaborée et se trouve complétée par la liste établie par édF-NE, l'association *l'Education Donne de la Force*, avec qui nous entretenons des liens assez étroits, Isabelle Werkmeister étant sa caissière. Le contact avec ces différents partenaires se fait lors des différentes rencontres, colloques cantonaux et autres formations, mais également au travers de l'assemblée générale d'édF-NE, et pour cette année lors d'une soirée « speed-meeting » organisée dans les locaux de la Fondation « *L'enfant, c'est la vie* » à Neuchâtel à laquelle Isabelle a participé et lors de laquelle elle a pu expliquer le rôle de *Né-Sens* et des sages-femmes à domicile à une vingtaine de personnes membres des différentes associations en lien avec l'éducation du canton.

- **Liste des médicaments pouvant être prescrits par la sage-femme**

La **liste des médicaments** soumise au pharmacien cantonal début 2017 semblant être restée sur son bureau, sous une pile, elle fera donc partie des dossiers remis à 2018.

- **Indemnisation du comité, des groupes de travail, de la permanence et des piquets**

Depuis plusieurs années, la charge de travail pour les membres du comité est en constante augmentation. Cette charge représente un frein potentiel pour la relève. La question de l'indemnisation est sans cesse remise à plus tard faute de moyens. Elle est au centre des débats avec la Santé publique Neuchâteloise et le comité espère pérenniser une subvention dans les années à venir. En attendant, c'est sous forme de « don de temps » que le comité s'engage afin de répondre aux missions et visions de *Né-Sens*.

- **Divers cours, colloques, formations, rencontres**

- Assemblée Générale de édF-NE (l'Education donne de la Force)
- Congrès de la FSSF à Genève, sur le thème « *La sage-femme comme instigatrice de changements* »
- Colloque cantonal « *Santé et Migration* » organisé par l'office de la Santé Publique dans le cadre du programme PEPS
- Conférence « *10 mois, 10 droits* » organisée par les juges neuchâtelois sur le thème « *Les droits des enfants et des jeunes en justice* », notamment dans les problèmes de violence
- Séance « *Speed-meeting* » organisée par édF-NE afin de mieux connaître les différentes associations-membres
- Journée de formation continue 2017 organisée par la section VD-NE-JU de la FSSF à Yverdon-les-Bains sur le thème « *Le cerveau in utero et durant les premiers mois de vie* »
- Colloque cantonal de promotion de la santé organisé à Préfargier dans le cadre du programme PEPS sur le thème « *Promotion de la santé, médias et sphère politique : des liens pour mettre la santé au premier plan* ».
- Atelier-pilote « *Pleurs des bébés* » organisé par Kirsten Kirschner (édF-NE) à Auvernier

Notre participation à ces différents événements, que ce soit à titre personnel ou en représentation de *Né-Sens*, a montré à nos différents partenaires professionnels que nous existons et qu'il est indispensable de penser aux sages-femmes lorsqu'il est question de maternité dans notre canton. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à toutes celles qui y ont participé et ainsi permis cette visibilité.

Supervision

Mises en place depuis 2 ans maintenant, nous avons pu à nouveau bénéficier de **quatre séances de supervision** organisées avec l'aide toujours très professionnelle et respectueuse de Sandra Bon, psychologue indépendante. Cette dernière est également venue à notre AG du mois d'août afin de se présenter à toutes, car certaines n'étaient jamais venues aux séances de supervision et ne savaient pas vraiment en quoi consistait ce travail. Différents sujets, tant individuels que professionnels ont pu être abordés dans un profond respect de toutes les participantes et l'ambiance y est toujours agréable. Un grand merci également à Sandra pour son écoute et son aide précieuses, ainsi qu'aux différentes participantes.

Dossiers en cours, se prolongeant sur 2018

Les différents objectifs de 2017 n'étant pas simples, ils se voient presque tous reconduits pour 2018, car le temps n'a pas permis de les honorer, priorité ayant été mise sur la visibilité de *Né-Sens* au travers de sa promotion (flyers, site...).

Il reste donc les dossiers suivants :

- Reconnaissance d'utilité publique
- Liste des médicaments reconnue par le pharmacien cantonal
- Définir les « Compétences et champ d'activités de la sage-femme » auprès du Service de la Santé Publique

Objectifs 2017 non atteints

- Rencontrer :
 - les gynécologues installés
 - les sages-femmes conseil d'HNE
 - les assistantes médicales des gynécologues et des pédiatres
- Ordonnance *Né-Sens*

Objectifs 2018

- Nouveau modèle pour les périodes de vacances
- Charte et Guides-line « Permanence téléphonique » et « Piquets »
- Recherche de fonds
- Capa'Cit  2018
- Salon *Planet Sant * (avec la section VD-NE-JU)
- Les 25 ans de *N -Sens*
- Rencontrer :
 - les sages-femmes de la Maternit  de St-Imier et les SFI du Jura et Jura bernois
 - les sages-femmes de la Maternit  d'Yverdon
 - les autres SFI neuch teloises
 - les gyn cos install s
 - l'OPE
 - les sages-femmes conseil d'HNE
 - les assistantes m dicales des gyn cologues et des p diatres
 - les ost opathes et les naturopathes
- Collaboration et soutien au programme *MenCare*
- Ordonnance *N -Sens*

R daction du Rapport d'activit s : Isabelle Werkmeister, co-pr sidente de *N -Sens*
Malvilliers, le 2 janvier 2018